

Reçu le **16 FEV. 2021**

Bureau des relations  
aux Usagers

**COMITE SYNDICAL  
REUNION DU 29 JANVIER 2021  
EN VISIOCONFERENCE**

**Délibération n° 21-04 : Fixation des taux des redevances et des tarifs - Aéroport de Saint-Etienne  
Loire**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article R. 2221-72 ;  
**VU** la délibération n° 20-2 en date du 27 janvier 2020 du Comité Syndical portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de Saint-Etienne Loire ;  
**VU** les statuts de la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire, notamment son article 10 ;  
**VU** l'avis du conseil d'exploitation de la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire en date du 21 janvier 2021 ;

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'approuver

---

**Présents :** Mesdames Corinne BESSON FAYOLLE, Anne DAMON, Fabienne PERRIN, Nadia SEMACHE,  
Messieurs Pierrick COURBON, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Joseph FERRARA, Luc FRANCOIS ,  
Gaël PERDRIAU, Hervé REYNAUD, Philippe VALENTIN ,

**Pouvoirs :** Monsieur Georges ZIEGLER donne pouvoir à Madame Fabienne PERRIN  
Monsieur LAURENDON donne pouvoir à Madame Corinne BESSON FAYOLLE

**Excusés :** Mesdames Solange BERLIER, Irène BREUIL, Anne DAMON,  
Messieurs Christophe BAZILE, Eric LARDON, Jean Pierre TAITE, Daniel VILLAREALE

---

**VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE  
DES VOIX EXPRIMEES**

Par une délibération n° 20-2 en date du 27 janvier 2020, le Comité Syndical a créé la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire (ci-après « la Régie ») et adopté ses statuts afin que cette dernière assure, en lieu et place de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (ci-après « la CCI »), l'exploitation de l'aéroport de Saint-Etienne Loire.  
La Régie assure cette exploitation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Dans ce cadre, l'article 10 des statuts de la Régie dispose que le Comité Syndical est compétent notamment pour fixer les taux des redevances dues par les usagers de la Régie ainsi que les tarifs des prestations et services assurés par la Régie.

Cette décision du Comité Syndical doit, conformément à l'article 10 des statuts de la Régie, être adoptée après avis du conseil d'exploitation de la Régie.

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT  
SAINT-ÉTIENNE LOIRE**

Le conseil d'exploitation de la Régie a ainsi émis, le 21 janvier 2021, un avis favorable sur les propositions de taux des redevances dues par les usagers de la Régie et de tarifs des prestations et services assurés par la Régie, jointes en annexe à la présente délibération

A ce titre, il convient de préciser que les taux des redevances et les tarifs proposés sont identiques à ceux définis par la CCI au titre de l'année 2020.

Il est donc proposé de reconduire les taux des redevances et les tarifs applicables à ce jour à l'aéroport de Saint-Etienne Loire pour l'année 2021.

Dans ce cadre et en application de l'article 10 des statuts de la Régie, le Président du Syndicat Mixte propose au Comité Syndical de fixer les taux des redevances dues par les usagers de la Régie ainsi que les tarifs des prestations et services assurés par la Régie conformément aux guides tarifaires joints en annexe à la présente délibération.

**Ceci étant exposé,**

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:**

- **Fixe, en application de l'article 10 des statuts de la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire, les taux des redevances dues par les usagers de la Régie ainsi que les tarifs des prestations et services assurés par la Régie conformément aux guides tarifaires joints en annexe à la présente délibération ;**
  - **autorise le Président du Syndicat Mixte à réaliser toutes les formalités et à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**
- 
- **Votants : 14 représentant 74.125% des voix**
  - **Vote POUR : 14 représentant 74.125% des voix**

**Gaël PERDRIAU  
Président du Syndicat Mixte  
de l'Aéroport de Saint-Etienne Loire**



**ANNEXE**

**Annexe n° 1 : Guides tarifaires de l'aéroport de Saint-Etienne Loire**